

8. 2014-046 LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE

Il est proposé par : Monsieur David Pilon
Appuyé par : Monsieur Patrick Marques
Et résolu à : L'unanimité

De tenir la prochaine assemblée ordinaire le jeudi 15 mai 2014 à 19h30 à l'hôtel de ville de Carignan.

ADOPTÉE

9. BIENVENUE AUX USAGERS

Aucun usager n'est présent.

10. 2014-047 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

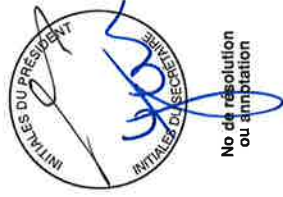
Il est proposé par : Monsieur David Pilon
Appuyé par : Monsieur Patrick Marques
Et résolu à : L'unanimité

De lever l'assemblée ordinaire du 17 avril 2014 à 21h00.

ADOPTÉE


Serge Gélinas
Président


Yvon Massicotte
Secrétaire-trésorier



PROVINCE DU QUÉBEC
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT CHAMBLY-RICHELIEU-CARIGNAN

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE, DES MEMBRES DU CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT CHAMBLY-RICHELIEU-CARIGNAN, TENUE LE JEUDI 15 MAI 2014 À 19H30 À L'HÔTEL DE VILLE DE CARIGNAN, SITUÉ AU 2555, BOUL. BELLEVUE À CARIGNAN

Sont présents :

Monsieur Serge Gélinas, président et représentant de la Ville de Chambly
Monsieur David Pilon, vice-président et représentant de la Ville de Richelieu
Monsieur Patrick Marques, administrateur, Ville de Carignan
Madame Anne Poussard, administratrice, Ville de Carignan

Sont également présents :

Mme Murielle Allatt, directrice générale adjointe, Société Gestrans
M. David Viannay, dir. soutien aux opérations, Société Gestrans
Mme Laurence Clair, chargée de projet, Société Gestrans
Monsieur Yvon Massicotte, secrétaire-trésorier

Sont absents :

Monsieur Richard Tétréault, administrateur, Ville de Chambly
Monsieur Jacques Ladouceur, administrateur, Ville de Richelieu

Le quorum étant constaté, la réunion du Conseil intermunicipal de transport Chambly-Richelieu-Carignan est déclarée ordinaire et constituée.

Monsieur Serge Gélinas agit en qualité de président.
Monsieur Yvon Massicotte agit en qualité de secrétaire-trésorier.

L'assemblée a pour but :

1. Les résolutions ou règlements concernant :
 - 1.1. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire 15 mai 2014;
 - 1.2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 17 avril 2014;
 - 1.3. Adoption des comptes à payer du mois d'avril 2014;
 - 1.4. Adoption du règlement 02-2014 Horaire estival;
 - 1.5. Adoption du règlement 03-2014 Ajout de service par taxibus temporaire à Chambly - secteur Charles-Lemoyne;
 - 1.6. Adoption du règlement 05-2014 - Déplacement d'un arrêt du circuit 20 et 14;
 - 1.7. Société Gestrans - Offre de services sondage clientèle dans une perspective de l'élaboration d'un plan de transport;
2. Suivis :
 - 2.1. Suivi de la réunion du 17 avril 2014;
 - 2.2. Suivi sur le dossier SAEIV;
 - 2.3. Suivi de l'AQTIM;
3. Finances :
 - 3.1. La situation financière au 30 avril 2014;
 - 3.2. Dépôt des quotes-parts finales 2013;
4. Opérations
 - 4.1. Le rapport sur les opérations du mois d'avril 2014;
5. Correspondance
 - 5.1. Correspondance reçue :
 - 5.1.1. MTQ - 2014-04-29/ réf. : Demande de modification d'envergure pour des équipements dans le cadre du projet d'acquisition des équipements de vente et perception;
 - 5.2. Correspondance envoyée :
 - 5.2.1. Monsieur François Thouin, Transdev Québec inc. - 2014-04-22/ réf. : Lettre d'entente à la convention de transport en commun de personnes pour les véhicules de type Vicinity;



6. Ajouts à l'ordre du jour :
 - 6.1.
 - 6.2.
 - 6.3.
7. Varia :
 - 7.1.
 - 7.2.
 - 7.3.

8. Lieu et date de la prochaine assemblée ordinaire
9. Bienvenue aux usagers
10. Levée de l'assemblée

1.1. 2014-048 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 15 MAI 2014

Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques
 Appuyé par : Monsieur David Pilon
 Et résolu à : L'unanimité

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 15 mai 2014 avec l'ajout des points suivants :

- 6.1 Horaire de la fête des Patriotes;
- 6.2 Publicité du Blus dans les abribus;
- 7.1 Avis publics;

ADOPTÉE

1.2 2014-049 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 17 AVRIL 2014

Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques
 Appuyé par : Monsieur David Pilon
 Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 17 avril 2014 tel que présenté.

ADOPTÉE

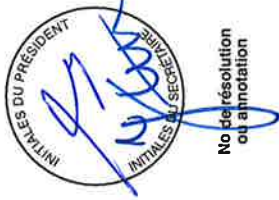
1.3 2014-050 ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS D'AVRIL 2014

Madame Murielle Allatt, directrice générale adjointe chez Société Gestrans précise qu'au cours du mois d'avril 2014, la procuratorion l'autorisant, à titre de secrétaire-trésorière adjointe, à passer des contrats au nom du CIT Chamblly-Richelieu-Carignan n'a pas été utilisée. Madame Allatt présente la liste des comptes à payer pour le mois d'avril 2014.

Il est proposé par : Monsieur David Pilon
 Appuyé par : Madame Anne Poussard
 Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser la liste des comptes à payer, ci-après, pour le mois d'avril 2014 :

Blus plus qu'un bus		COMPTES À PAYER MOIS D'AVRIL 2014				
MOIS	NOMS	DESCRIPTIONS	# FACTURE	MONTANT	TOTAL	NO CHQ
AVRIL	ASS OC TRANSPORT INTERMUNICIPA	REPARATION ÉQUIPEMENT BUS MARS 2014	VP-668	532,91 \$	532,91 \$	2958
AVRIL	M. SERGE GELINUS	ANNULER				
AVRIL	GEOMAP GIS	ASSEMBLÉE DU 17/04/14	170414	283,52 \$	283,52 \$	2860
AVRIL	SOCIÉTÉ GESTRANS INC.	PROJET SAEIV 19% DU MANDAT	1852-140430	6 513,33 \$	6 513,33 \$	2862
MAI	SOCIÉTÉ GESTRANS INC.	SITE INTERNET MAI 2014	900106847	528,89 \$		
MAI	SOCIÉTÉ GESTRANS INC.	FRAIS DE GESTION MAI 2014	900122129	327 126,03 \$		
MAI	SOCIÉTÉ GESTRANS INC.	GESTION -INSPECTEUR 2 JOURS MAI 2014	900122131	4 170,42 \$		
MAI	SOCIÉTÉ GESTRANS INC.	AJOUT - INSPECTEUR 1 JOUR / SEMAINE MAI 2014	900122140	1 991,37 \$		
MAI	SOCIÉTÉ GESTRANS INC.	SAEIV 2014	900122043	117 246,25 \$		
DECEMBRE	ISR TRANSIT	SAEIV	1200-131219	46 495,55 \$	56 082,96 \$	2863
MAI	VILLE DE SAINTE-JULIE	QUOTE-PART DU 01/01/ AU 28/02/2014 PROJET SAEIV	2014-000009	59,72 \$	46 495,55 \$	2864
AVRIL	M. JACQUES LADOUCEUR	ASSEMBLÉE DU 17/04/14	170414	147,91 \$	59,72 \$	2865
AVRIL	PATRICK MARQUES	ASSEMBLÉE DU 17/04/14	170414	147,91 \$	147,91 \$	2866
AVRIL	DAVID PILON	ASSEMBLÉE DU 17/04/14	170414	147,91 \$	147,91 \$	2867
AVRIL	Mme ANNE POUSSARD	ASSEMBLÉE DU 17/04/14	170414	147,91 \$	147,91 \$	2869



AVRIL	STM Direction Exécutive	PROJET VRAD	90007625	1 966,53 \$	1 966,53 \$	2970
AVRIL	CORPORATION SUN MEDIA	AVIS RÈGLEMENT 02-2014	CF8172634	335,73 \$		
AVRIL	CORPORATION SUN MEDIA	AVIS RÈGLEMENT 05-2015	CF8172635	169,01 \$		
AVRIL	CORPORATION SUN MEDIA	AVIS ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE	CF8172636	60,94 \$	565,68 \$	2971
AVRIL	TAXI CHAMBLY	SERVICE AVRIL 2014	300414	6 132,80 \$	6 132,80 \$	2971
AVRIL	TRANSDÉV OLBEBEC	SERVICE AVRIL 2014	2330042014	578 851,79 \$	578 851,79 \$	2971
TOTAL DES COMPTES À PAYER				698 056,43 \$	698 056,43 \$	

ADOPTÉE

1.4 2014-051 ADOPTION DU RÈGLEMENT 02-2014 HORAIRE ESTIVAL

CONSIDÉRANT que lors de la période estivale l'achalandage du CIT Chambly-Richelieu-Carignan est à la baisse;

CONSIDÉRANT que le Conseil désire supprimer certains départs afin d'établir un horaire durant la période estivale 2014;

CONSIDÉRANT que le service vers Saint-Jean-sur-Richelieu est un service offert principalement aux étudiants qui fréquentent les établissements scolaires de Saint-Jean-sur-Richelieu;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été dûment donné le 13 février 2014;

CONSIDÉRANT que les départs suivants seront supprimés du lundi au vendredi pour la période du 23 juin 2014 au 15 août 2014 inclusivement :

Direction St-Jean-sur-Richelieu Direction Chambly

- Circuit 450 de 9h10;
- Circuit 450 de 18h15;

POUR CE MOTIF :

Il est proposé par : Monsieur David Pilon

Appuyé de : Monsieur Patrick Marques

Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le règlement 02-2014 établissant l'horaire estival 2014 du service de transport du CIT Chambly-Richelieu-Carignan.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

1.5 2014-052 ADOPTION DU RÈGLEMENT 04-2014 AJOUT DE SERVICE PAR TAXIBUS TEMPORAIRE À CHAMBLY - SECTEUR CHARLES-LEMOYNE

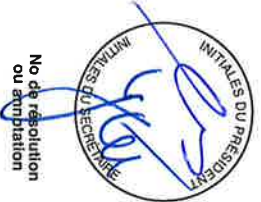
CONSIDÉRANT que les résidents du secteur Charles-Lemoyne à Chambly souhaitent être desservis par le réseau de transport du CIT Chambly-Richelieu-Carignan;

CONSIDÉRANT qu'une révision du réseau local est prévue au cours de l'année 2014 lors de laquelle des ajouts de service seront mis en place dans ce secteur;

CONSIDÉRANT que le Conseil demande la mise en place temporaire d'un service de taxibus dans le secteur Charles-Lemoyne;

CONSIDÉRANT que le service offrira les horaires suivants :

Horaire AM du Taxibus 7 Charles-Le Moyne vers Terminus de Chambly						
Alie-TRAM						
Charles-Le Moyne face au 1438	5:50	6:25	6:55	7:20	7:43	8:00
Charles-Le Moyne / piste cyclable	5:50	6:25	6:55	7:20	7:43	8:00
Charles-Le Moyne face au 1417	5:50	6:25	6:55	7:20	7:43	8:00
Charles-Le Moyne / Charrette	5:50	6:25	6:55	7:20	7:43	8:00
Charles-Le Moyne / Courcelle	5:51	6:26	6:56	7:21	7:44	8:01
Charles-Le Moyne / Carillon	5:51	6:26	6:56	7:21	7:44	8:01
Terminus de Chambly (*)	5:57	6:32	7:02	7:27	7:50	8:07
Départ vers Longueuil (*)	05:58	06:35	07:05		07:52	
Départ vers Montréal (*)	06:00	06:35	07:05	07:30	07:50	08:10
Départ vers St-Jean (*)	401	06:40			07:55	
				07:10		



Horaire PM du Taxis 7 Terminus de Chamby vers Charles- Le Moyne							
Arrivée de Montréal (*)	400	16:33	16:58	17:28	17:48	18:08	18:43
	401	16:33	16:56	17:28		18:10	
Arrivée de Longueuil (*)		16:33	16:53	17:28		18:10	18:38
Arrivée de Saint-Jean-sur-Richelieu (*)	Allo-TRAM	16:34	17:00	17:30	17:50	18:12	18:45
Terminus de Chamby		16:39	17:05	17:35	17:55	18:17	18:50
Charles-Le Moyne / Carillon		16:39	17:05	17:35	17:55	18:17	18:50
Charles-Le Moyne / Courcelle		16:40	17:06	17:36	17:56	18:18	18:51
Charles-Le Moyne / Charrette		16:40	17:06	17:36	17:56	18:18	18:51
Charles-Le Moyne face au 1417		16:40	17:06	17:36	17:56	18:18	18:51
Charles-Le Moyne / piste cyclable		16:40	17:06	17:36	17:56	18:18	18:51
Charles-Le Moyne face au 1438		16:41	17:07	17:37	17:57	18:19	18:52

(*) Correspondance avec le circuit

POUR CE MOTIF : Monsieur Serge Gélinas
 Il est proposé par : Madame Anne Poussard
 Appuyé de :
 Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le règlement 03-2014 établissant la mise en place d'un service temporaire de taxis dans le secteur Charles-Lemoyne à Chamby.
 Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

1.6 2014-053 ADOPTION DU RÈGLEMENT 05-2014 - DÉPLACEMENT D'UN ARRÊT DES CIRCUITS 20 ET 14

CONSIDÉRANT que plusieurs usagers des circuits 14 et 20 ont demandé le déplacement de l'arrêt situé sur le boulevard Fréchette entre les rues Bourgogne et Périgny afin qu'il soit repositionné avant l'entrée de la Place Chamby;

CONSIDÉRANT que le Conseil désire répondre aux besoins de ses usagers;

CONSIDÉRANT qu'avis de motion a été dûment donné le 13 février 2014;

POUR CE MOTIF : Monsieur Serge Gélinas
 Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques
 Appuyé de :
 Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le règlement 05-2014 établissant le déplacement de l'arrêt sur le boulevard Fréchette entre les rues Bourgogne et Périgny pour le repositionner avant l'entrée de la Place Chamby.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

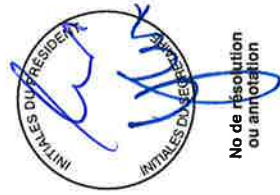
1.7 2014-054 SOCIÉTÉ GESTRANS - OFFRE DE SERVICES SONDAGE CLIENTÈLE DANS UNE PERSPECTIVE DE L'ÉLABORATION D'UN PLAN DE TRANSPORT

CONSIDÉRANT la mise en place du nouveau réseau du CIT Chamby-Richelieu-Carignan (CIT CRC) à l'automne 2012;

CONSIDÉRANT que le Conseil désire sonder l'opinion de la population sur ses besoins en transport en commun ainsi que sur ses impressions du nouveau service de transport BLUS;

CONSIDÉRANT l'offre de services de Société Gestrans pour la réalisation d'un sondage téléphonique et d'une enquête à bord de la clientèle du CIT CRC;

CONSIDÉRANT que pour l'exécution du sondage téléphonique, la valeur des honoraires et des dépenses sera aux montants forfaitaires de dix-huit mille dollars (18 000\$) pour le CIT Chamby-Richelieu-Carignan, cinq mille dollars (5 000\$) pour la Municipalité de Maréville et deux mille six cents dollars (2 600\$) pour la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu, les taxes applicables étant exclues de ces montants;



CONSIDÉRANT que pour la réalisation de l'enquête à bord, la valeur des honoraires et des dépenses de Gestrans sera un montant forfaitaire de six mille cinq cents dollars (6 500 \$), excluant les taxes applicables (T.P.S. et T.V.Q.);

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur David Pilon
Appuyé par : Monsieur Patrick Marques
Et résolu à : L'unanimité

D'accepter l'offre de services de Gestrans pour la réalisation d'un sondage téléphonique et d'une enquête à bord suite à la mise en place à l'automne 2012 du nouveau réseau du CIT Chambly-Richelieu-Carignan. D'autoriser qu'un montant forfaitaire de dix-huit mille dollars (18 000\$) pour le CIT Chambly-Richelieu-Carignan, cinq mille dollars (5 000\$) pour la Municipalité de Marieville et deux mille six cents dollars (2 600\$) pour la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu, ainsi qu'une somme de 6500 \$ pour la réalisation de l'enquête à bord soient alloués à la réalisation de ce mandat. Les taxes étant exclues des montants mentionnés ci-contre.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

D'autoriser le président soit autorisé à signer les documents donnant plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

2. SUIVIS

2.1 SUIVIS DE LA RÉUNION DU 17 AVRIL 2014

Madame Laurence Clair, chargée de projet chez Société Gestrans informe le conseil du CIT sur le suivi concernant les affiches promotionnelles de la gratuité du réseau local. Les services des communications de chacune des villes participantes seront invités à publier l'affiche sur leur site internet ainsi que dans leur bulletin municipal.

Monsieur Serge Gélinas demande à madame Clair de contacter madame Le Royer du Service des communications de la ville de Chambly afin que la publicité du service local puisse être insérée dans les trousseaux des nouveaux arrivants.

Le conseil échange sur les meilleurs endroits où il serait pertinent d'afficher la publicité.

2.2 SUIVI SUR LE DOSSIER SAEIV

Monsieur Serge Gélinas fait le point au sujet des derniers développements dans le dossier avec ISR, dont l'envoi d'une deuxième mise en demeure transmise par Me Michel Cantin, du bureau de Bélanger Sauvé.

2.3 SUIVI AQTIM

Monsieur David Pilon informe le conseil que le programme de la Mission a été transmis aux participants le 8 mai dernier.

Madame Murielle Allatt informe le Conseil que la mise en opération du projet de système de vente et recharge à distance des titres de transport (VRAD) est prévue pour janvier 2015. Madame Allatt explique l'importance de sensibiliser les usagers à participer massivement lors de la prochaine enquête TRAM que fera l'AMT.

3. FINANCES

3.1 LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 AVRIL 2014

Madame Murielle Allatt présente les états financiers au 30 avril 2014 et explique les écarts budgétaires. Cette dernière précise que des sommes sont désormais provisionnées mensuellement pour pallier l'augmentation du carburant.

3.2 DÉPÔT DES QUOTES-PARTS FINALES 2013

Le rapport sur les quotes-parts 2013 est officiellement déposé. Madame Murielle Allatt donne des explications sur le dossier en regard des sommes dues ainsi que des chèques qui seront émis pour chacune des villes concernées.

4. OPÉRATIONS

Monsieur Michel Leboeuf, représentant du transporteur se joint à l'assemblée.

4.1 LE RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS DU MOIS D'AVRIL 2014

Madame Laurence Clair, chargée de projet chez Société Gestrans présente le rapport des opérations du mois d'avril 2014. Pour les villes de Chambly, Richelieu et Carignan (2000 à 2014), le tableau d'achalandage indique une augmentation de 4,99 % pour avril 2014, comparativement à avril 2013. Le service de taxibus offert aux résidents de Carignan indique une augmentation de 238,10 % au mois d'avril comparativement au mois d'avril 2013. Pour la ville de St-Mathias-sur-Richelieu (2000 à 2014), le tableau d'achalandage indique, pour avril 2014, une diminution d'achalandage de 30,35 %. Pour la ville de Marieville, une augmentation d'achalandage de 47,51% a été observée au cours du mois d'avril.

En avril, les usagers ont déposé six (6) plaintes et trois (3) demandes de service. Finalement, cinq (5) bris mécaniques ont eu lieu en avril. Madame Clair expose les analyses effectuées suite aux demandes de service reçues. Après discussion, les recommandations concernant les demandes de service sont acceptées.

Dans le cadre des discussions au sujet des plaintes, le Conseil demande que le transporteur s'assure d'aviser les usagers lorsque le Wi-Fi n'est pas fonctionnel. Une discussion a lieu sur le ralentissement que cause l'utilisation d'un valideur portable dans la procédure d'embarquement. La sécurité des usagers devant voyager debout à bord des véhicules de type Coach est abordée. Plusieurs alternatives sont discutées pour corriger la situation.

Madame Murielle Allatt informe le Conseil que l'AQTM se départira prochainement de valideurs OPUS usagés et demande si le conseil désire en faire l'acquisition en fonction des besoins du CIT. La proposition étant reçue favorablement, il est convenu qu'une analyse sera effectuée et les résultats seront présentés aux membres du Conseil lors de la prochaine assemblée.

Monsieur Michel Leboeuf désire que les dispositions réglementaires concernant les animaux soient mises en place de façon à s'assurer que les règles de transport des animaux obligent chiens et chats ou tout autre animal à être en cage ou dans des sacs animaliers à l'intérieur des autobus.

Monsieur David Viannay, directeur soutien aux opérations chez Gestrans présente aux membres du conseil un document traitant des plans de transport et sur la façon de les réaliser.

Monsieur Michel Leboeuf quitte l'assemblée.

5. CORESPONDANCE

5.1 Correspondance reçue :

5.1.1 MTQ - 2014-04-29/ réf. : Demande de modification d'envergure pour des équipements dans le cadre du projet d'acquisition des équipements de vente et perception;

5.2 Correspondance envoyée :

5.2.1 Monsieur François Thouin, Transdev Québec inc. - 2014-04-22/ réf. : Lettre d'entente à la convention de transport en commun de personnes pour les véhicules de type Vicinity;

6. AJOUTS À L'ORDRE DU JOUR

6.1 2014-055 FÊTE DES PATRIOTES

CONSIDÉRANT que lors de la fête des Patriotes le 19 mai prochain, l'achalandage du CIT Chambly-Richelieu-Carignan sera légèrement à la baisse;

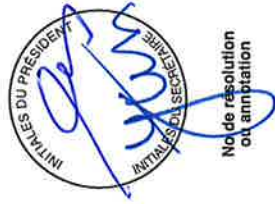
CONSIDÉRANT que le Conseil désire supprimer certains départs afin d'établir un horaire du samedi lors de cette journée;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur David Pilon

Appuyé par : Monsieur Patrick Marques

Et résolu à : L'unanimité



D'offrir le service du samedi lors du congé férié de la fête des Patriotes le lundi 19 mai 2014.

ADOPTÉE

6.2 2014-056 PUBLICITÉ DU BLUS DANS LES ABRIBUS

CONSIDÉRANT les possibilités pour le CIT d'afficher des publicités dans les modèles d'abribus 85, 90 et 2 000 moyennant les coûts de fabrication des affiches;

CONSIDÉRANT l'intérêt du CIT Chambly-Richelieu-Carignan d'utiliser ces espaces pour publier la gratuité de son service local;

CONSIDÉRANT les dispositions édictées à l'article 11.2 de l'entente entre le transporteur et le CIT Chambly-Richelieu-Carignan qui se lit comme suit :

«Le Conseil et le Transporteur peuvent convenir d'afficher de la publicité visant à promouvoir le service de transport ou la visibilité des trois (3) municipalités du CIT. Les frais encourus sont partagés à parts égales entre le Conseil et le Transporteur. Le Transporteur fera les démarches nécessaires auprès de la compagnie de publicité Imagi, ou tout autre fournisseur le cas échéant...»

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur David Pilon

Appuyé par : Monsieur Serge Gélinas

Et résolu à : L'unanimité

Que le CIT Chambly-Richelieu-Carignan avise le transporteur de son intention d'afficher à l'intérieur de certains abribus afin de promouvoir la gratuité de son service local.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

7. VARIA

7.1 AVIS PUBLICS

Madame Murielle Allatt présente aux membres du conseil un modèle d'avis public simplifié pour les modifications à la grille horaire. Le conseil donne son accord à retenir la suggestion, pour les modifications d'importance à la grille horaire du réseau.

8. 2014-057 LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE

Il est proposé par : Monsieur David Pilon

Appuyé par : Monsieur Patrick Marques

Et résolu à : L'unanimité

De tenir la prochaine assemblée ordinaire le jeudi 26 juin 2014 à 19h30 à l'hôtel de ville de Richelieu.

ADOPTÉE

9. BIENVENUE AUX USAGERS

Une résidente de la ville de Chambly demande l'ajout d'un nouvel arrêt à l'intersection du Chemin Chambly et du boul. Des Promenades. Cette demande est déposée au nom de l'Institution scolaire « Heritage regional High school ». Une lettre explicative signée par le directeur de l'établissement et datée du 14 mai 2014 est également remise au président du conseil par la citoyenne présente. Une analyse de cette demande sera effectuée et un rapport sera présenté au Conseil lors d'une prochaine assemblée.